

SENSO TELECOM exaspère

Cette consommatrice, subissant les nombreuses relances téléphoniques d'un opérateur de services télécom et réseaux (*SENSO TELECOM*), n'a pas hésité à multiplier les démarches pour que ses coordonnées soient retirées des fichiers de prospection.

Le 4 mai 2016, **SENSO TELECOM** confirme enfin avoir fait le nécessaire mais ne peut s'empêcher d'exprimer un agacement certain : *« Je vous prie de m'excuser pour la terminologie inappropriée précédemment employée. Si j'avais un peu plus de suite, j'aurais plutôt dit « procédurière », ayant vu que vous étiez coutumière du fait.*

Sur ce, je vous laisse chercher votre prochaine proie.

Vous souhaitant une bonne fin de journée, et demeurant en dépit de tout, à votre disposition si besoin devait en être, (à la condition toutefois que cela soit constructif et non véhément). »

Ce charabia fait lui-même écho à des précédents messages dans lesquels **SENSO TELECOM** qualifiait la consommatrice de « bien-pensante ».

La signataire de ces textes se dit juriste, mais n'affiche pas pour autant son titre. L'une de ses fonctions serait de mener des enquêtes internes à réception des courriers de mécontentement clients afin de déterminer les responsabilités en cause

Heureusement, les excès de zèle de ce genre de sociétés seront prochainement freinés puisque, à compter du 1^{er} juin 2016, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique **BLOCTEL** entrera en œuvre.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

